

Mes Chères Consœurs, Mes Chers Confrères,

Le Président du Conseil Départemental de l'Ordre des Yvelines m'a précédée dans ce message de soutien, qu'il a adressé hier à l'ensemble de ses médecins. Je reprends ses mots in extenso pour vous témoigner avec la même vigueur le soutien de l'Ordre valdoisien dans l'effervescence de protestations qui animent notre profession.

Le mouvement de grève qui s'exprime dans le pays dénonce la colère et l'épuisement des médecin français face à un système qui se délite depuis des années. Les politiques publiques des dernières décennies, qui ont fait le pari hasardeux d'une réduction du nombre de prescripteurs, ont conduit à une catastrophe annoncée. Nous observons vos conditions d'exercice dramatiquement abimées, vos rémunérations indignes et l'insupportable pression qu'endure bon nombre d'entre vous.

Nous tenions donc à vous dire très officiellement combien nous vous soutenons dans ce mouvement de protestation.

Le Conseil de l'Ordre est souvent vilipendé par nos confrères qui n'en retiennent que le bâton disciplinaire et la cotisation obligatoire, ignorant son œuvre d'entraide, ses conseils juridiques et l'accompagnement confraternel des conseillers ordinaires pour les questions intéressant l'exercice médical. Nous sommes aussi présents à vos côtés pour faciliter les réorganisations territoriales dans notre département.

L'Ordre est, de par la loi, chargé d'une mission de service public ce qui l'oblige à une réserve impérative et parfois incomprise. L'Ordre n'est pas un syndicat et n'en a ni l'objet, ni les moyens d'action. La Cour des comptes le lui a fermement rappelé en son temps.

Aujourd'hui cependant, pour que l'Ordre puisse poursuivre sa mission avec sens, le titre de Docteur en médecine doit conserver sa valeur, les médecins, quel que soit leur mode d'exercice, doivent pouvoir percevoir une contrepartie financière à la mesure de leurs compétences et de leurs responsabilités, les missions du médecin ne doivent pas être diluées et enfin, les agressions et les incivilités qui émaillent nos exercices ne doivent connaître aucune tolérance.

Soyez donc assurés de nous savoir à vos côtés pour que soient entendues ces légitimes exigences.

Bien confraternellement.

Docteur Sandrine DURANTON
La Présidente

Tél : 01 39 59 83 10 - Fax : 01 39 59 78 55



Conseil Départemental du Val d'Oise de l'Ordre des Médecins
16 avenue Voltaire - 95600 Eaubonne